



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Departament federal da l'intern DFI
Federal Department of Home Affairs FDHA
Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC
Federal Office of Culture FOC

Julius Bär
Foundation

Communiqué de presse

de la Fondation Julius Baer et de l'Office fédéral de la culture

SWISS EXHIBITION AWARD Sept institutions nominées

Zurich/Berne, 18.1.2011 – La fondation Julius Baer et l'Office fédéral de la culture (OFC) décernent pour la troisième fois le SWISS EXHIBITION AWARD, doté de 40 000 francs. Sept institutions sont nominées pour ce prix qui récompense une exposition particulièrement réussie d'art suisse contemporain. Le jury dévoilera le nom du lauréat le 31 mars dans le cadre d'une manifestation qui se déroulera au Schiffbau du Schauspielhaus de Zurich.

Le SWISS EXHIBITION AWARD distingue un musée, un espace d'art, une association artistique ou un off-space pour une exposition hors du commun d'art contemporain suisse organisée en 2010. Le prix récompense la création d'expositions et entend alimenter le débat sur l'art contemporain et les formes actuelles de médiation artistique. Le jury examine particulièrement les interactions complexes et multiples qui existent entre l'institution, les artistes et les commissaires, les objets exposés, l'espace, le lieu et le public. L'institution lauréate reçoit 40 000 francs pour la réalisation d'un futur projet.

Les nominations au SWISS EXHIBITION AWARD 2010

- Kunstmuseum Bern - Yves Netzhammer. *Das Reservat der Nachteile*
- Kunsthaus Langenthal - *Mittelland*: Isa Melsheimer, Daniel Robert Hunziker
- Circuit, Centre d'art contemporain, Lausanne - "... avant il n'y avait rien, après on va pouvoir faire mieux."
- Museo Cantonale d'Arte, Lugano - Isabelle Krieg. *Wandering Through Soul Provinces*
- Kunst Halle Sankt Gallen - *For Real!*
- Fotomuseum Winterthur - Stefan Burger. *Unter den Umständen*
- Les Complices*, Zürich - Tim Zulauf / KMUProduktionen. *Der Bau der Wörter*

Jury SWISS EXHIBITION AWARD 2010

Le jury du SWISS EXHIBITION AWARD 2010 se composait des personnalités suivantes :
Véronique Bacchetta, Centre d'édition contemporaine, Genève; Koni Bitterli, Kunstmuseum St. Gallen;
Mariapia Borgnini, artiste, Lugano; Andreas Fiedler, curateur indépendant et critique d'art, Berne;
Françoise Jaunin, journaliste, Lausanne; Claudia Jolles, rédactrice en chef du Kunstbulletin, Zurich;
Hans Rudolf Reust, président de la Commission fédérale d'art, Berne; Claude-Janine Ritschard,
historienne d'art, Genève; Noah Stolz, La Rada edizione & spazio culturale, Locarno; Max Wechsler,
journaliste d'art & traducteur, Lucerne et de Christian Zingg, chargé d'affaires de la Fondation Julius
Baer, Zurich.

Remise du prix au Schiffbau à Zurich

Le jeudi 31 mars 2011 à 18 h 30, le jury, la fondation Julius Baer et l'Office fédéral de la culture dévoileront le nom de l'institution lauréate et lui remettront le prix de 40 000 francs au Schiffbau du Jury du SWISS EXHIBITION AWARD 2010

Publication en annexe dans le Kunst-Bulletin n° 6 en juin 2011

Schauspielhaus de Zurich.

A l'occasion de la remise du prix, l'Office fédéral de la culture et la Fondation Julius Baer éditent une publication comprenant un essai, le rapport du jury, les interviews et les portraits des institutions nominées. Rédaction Barnaby Drabble et Andreas Münch. Conception Gavillet & Rust, Genève. Cette publication est reprise en annexe du Kunst-Bulletin n°6 en juin 2011.

Contacts

Swiss Exhibition Award (presse), d.o.k-Zerbini, Romano Zerbini	Tél. +41 (0) 44 240 2200
Christian Zingg, chargé d'affaires de la fondation Julius Baer	Tél. +41 (0) 58 888 5212
Andreas Münch, Responsable du service art, l'Office fédéral de la culture	Tél. +41 (0) 31 322 9289
Anne Weibel, chef de la communication, Office fédéral de la culture	Tél. +41 (0) 31 322 7985
Media Relations, Banque Julius Baer & Co. AG	Tél. +41 (0) 58 888 8888

Adresse de correspondance : d.o.k-Zerbini, case postale, 8036 Zurich, info@dokzerbini.ch

Vous trouverez des informations complémentaires, des textes de presse et des images imprimables des expositions sur www.dokzerbini.ch/mediacorner.html

www.swissexhibitionaward.ch
swissexhibitionaward@juliusbaer.com

SWISS EXHIBITION AWARD – qui sont les acteurs?

Une collaboration entre la fondation Julius Baer et l'Office fédéral de la culture

Le SWISS EXHIBITION AWARD est un partenariat public-privé mis sur pied par la fondation Julius Baer et l'Office fédéral de la culture. L'engagement de la fondation Julius Baer peut être regardé sous l'angle de la responsabilité sociale de l'entreprise, vis-à-vis de la culture et des arts visuels en particulier. Pour ce qui est de l'Office fédéral de la culture, institution publique, il élargit la palette de ses prix et de ses distinctions en direction de la médiation culturelle.

La Fondation Julius Baer

La fondation Julius Baer assume une partie des engagements culturels du groupe Julius Baer. Des orientations précises, un large soutien au sein du conseil de fondation et une pleine autonomie dans ses choix fondent l'engagement socioculturel à long terme du groupe Julius Baer. Créée en 1965, la fondation Julius Baer définit comme suit ses objectifs : « Encouragement de la jeunesse, culture, sciences et préoccupations sociales ». Les projets qu'elle soutient actuellement sont centrés sur le thème de la jeunesse. Un soutien va également à des projets culturels et caritatifs.

L'Office fédéral de la culture

L'Office fédéral de la culture a pour mission de favoriser la culture dans sa diversité et de faire en sorte qu'elle puisse se développer en toute indépendance. C'est ainsi qu'il soutient la création dans les domaines du cinéma, de l'art et du design. Il appuie et encourage par ailleurs la formation des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger et s'engage en faveur des intérêts des différentes communautés linguistiques et culturelles. L'Office fédéral de la culture veille également à la conservation du patrimoine, des monuments et des sites archéologiques. C'est à lui qu'il revient de formuler la politique culturelle de la Confédération.

L'Office fédéral de la culture se partage en deux domaines: « Préservation et mise en valeur du patrimoine » et « Création et diversité culturelle ». Il est rattaché au Département fédéral de l'intérieur.